



## Communiqué de presse

### Mobilisé·es pour nos libertés individuelles et collectives

Jeudi 11 mars à 11h, sur la place du palais de justice à Nice, en écho au rassemblement organisé sur le parvis du tribunal de Paris, La CGT interpellera la population sur les pressions que subissent les salarié·es qui s'expriment dans le cadre de leur travail ou au sujet de leur travail.

Ce jour-là, sont assignés par le groupe Korian, opérateur rentable prospérant dans le secteur de la personne âgée, un délégué national CGT et deux journalistes. Ce groupe n'a pas apprécié le complément d'enquête diffusé le 18 novembre 2020 sur France 3 « Covid-19 : que se passe-t-il vraiment dans les EHPADs ? » au sujet de la gestion de la crise sanitaire sur la période de mars à juin 2020.

Cette énième attaque contre un·e militant·e syndical·e, ou autre lanceur d'alerte, journalistes fait écho à une ambiance répressive qui se développe dans et hors le travail. Crise COVID ou pas, la stratégie de musellement des salarié·es continue pour mieux attaquer le monde du travail et mieux servir le capital. Cette réalité touche, également de plus en plus, le secteur public.

C'est pourquoi la CGT a souhaité marquer cette journée sous la défense et la conquête des libertés fondamentales et notamment la liberté d'expression.

**LA CGT EXIGE L'ABANDON DE TOUTES LES PROCÉDURES  
JUDICIAIRES ENGAGÉES CONTRE TOUT·ES SES MILITANT·ES**

**La CGT appelle** les salarié·es les précaires, les privé·es d'emploi, les retraité·es à se mobiliser pour la défense des **libertés individuelles et collectives**,

**Jeudi 11 mars 2021**

**Place du Palais de Justice**